

Compte rendu de la CAPL du 11 juin 2012

En préambule, la réunion a débuté sur l'approbation du règlement intérieur. Les représentants du personnel dont **FO DGFIP** ont voté à l'unanimité contre ce règlement puisque les autorisations d'absence sont en deçà du mieux disant existant précédemment dans l'une des filières. Encore une harmonisation par le bas !

Recours en notation au titre de l'année 2011 des Inspecteurs Filière fiscale :

la CAPL a examiné 2 recours sur la note chiffrée et un recours sur les appréciations littérales.

L'administration locale ne disposait que d'un + 0,02 en réserve.

L'administration a présenté chacun des dossiers pour lesquels un échange a eu lieu avec les représentants du personnel. A cette occasion, les élus **FO DGFIP** ont attiré l'attention de l'administration sur les observations des notateurs de 1er niveau qui souhaitaient accorder des bonifications +0,02 « sous réserve d'harmonisation » mettant de nouveau en évidence le problème du contingentement des bonifications.

L'administration après délibération a présenté ses choix.

Sur la notation chiffrée :

Pour le 1er dossier, maintien de la notation faite en 2012 (à savoir +0,01) avec une attention appelée sur la notation pour 2013

Pour le second dossier, attribution du +0,02,

Sur les appréciations littérales :

Maintien des appréciations du notateur de 1er niveau par rapport à la demande de l'agent qui souhaitait des ajouts,

Le vote a ensuite lieu par rapport à la demande de l'agent. Dans le premier dossier, l'administration a donc voté contre la demande de l'agent, dans le second elle a accepté la modification de la notation. Enfin pour le 3eme dossier, elle a voté pour le maintien des appréciations.

Les élus **FO-DGFIP du personnel ont voté pour chacune des demandes des agents.**

La CAPL de recours en notation des inspecteurs filière gestion publique aura lieu le 14 juin prochain. La CAPL examinant à la fois les mouvements locaux de mutation pour les deux filières devrait se tenir le 5 juillet après midi.

Les élus **FO-DGFIP en C.A.P. Locale**

William MACIAG – Julien CLAUDOT

**Pour tout renseignement, appeler notre représentant en CAP locale au : 02-33-91-21-15
ou encore en adressant un message à : fo.ddfip50@dgfip.finances.gouv.fr**

Julien CLAUDOT
Secrétariat Départemental **FO DGFIP** 50
SIP de GRANVILLE
35 RUE DE HEREL 50407 GRANVILLE CEDEX
Tel : 02.33.91.21.15
@ : fo.ddfip50@dgfip.finances.gouv.fr

Le Site National : <http://www.fo-dgfip.fr>

Le Site **FO DGFIP** 50 : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/050/>

« **Je – Nous - TOUS avec **FO** !** »

BULLETIN d'ADHESION (à renvoyer au secrétariat **FO DGFIP 50)**

NOM : Prénom :

Adresse e-mail :

Grade : Indice Quotité travail

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section de la MANCHE.**

Fait à le (signature)

⇒ 66 % de la cotisation syndicale sont déductibles du montant de l'impôt sur le revenu